

Communiqué de presse
Installation du 1^{er} Conseil d'administration de l'ANAP

Madame le ministre de la santé et des sports Roselyne Bachelot-Narquin installe le premier conseil d'administration de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap)

Paris le 26 octobre 2009,

Le 1^{er} Conseil d'administration de l'Anap, présidé par Monsieur le Préfet Philippe Ritter s'est tenu aujourd'hui au ministère de la santé. Il réunissait l'Etat, l'union nationale des caisses d'assurance maladie, la caisse nationale de solidarité autonomie, les fédérations représentatives des établissements de santé et médico-sociaux suivantes : la fédération hospitalière de France, la fédération de l'hospitalisation privée, la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, la fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile, l'union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, la fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, le syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées.

L'Anap a pour objectif de donner aux établissements de santé et aux établissements médico-sociaux les services et les outils leur permettant de perfectionner la qualité des soins et leur gestion, et ce afin d'améliorer la prise en charge des personnes.

L'Anap, nouvelle agence, intègre trois entités fortes : la Mission nationale d'appui à l'investissement hospitalier (MAINH), la Mission d'expertise et d'audit hospitaliers (MEAH) et le Groupement pour la modernisation du système d'information hospitalier (GMSIH).

L'Anap qui porte la performance en son nom, s'inspire de la définition de l'OMS selon laquelle la performance consiste à mobiliser les ressources disponibles pour :

- Améliorer la santé de la population
- Développer la capacité du système de santé à prendre en compte les attentes de la population (ex : le respect de la dignité, de la confidentialité, de la sécurité, de l'autonomie, de la qualité du service,...)
- Réduire les iniquités de financement

Le prochain conseil d'administration de l'Anap aura lieu mi-décembre 2009.

Contact Presse :
Anne Cassaing 01.48.56.72.69
<http://www.anap.fr>